



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

accès à l'université

Question au Gouvernement n° 465

Texte de la question

ACCÈS À L'UNIVERSITÉ

M. le président. La parole est à M. Alexis Corbière, pour le groupe La France insoumise.

M. Alexis Corbière. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Très prochainement, les universités devront indiquer sur la nouvelle plateforme dénommée Parcoursup les critères qu'elles retiendront pour évaluer les dossiers des lycéens et permettre à ceux-ci d'éventuellement intégrer les différents cursus et formations qu'elles proposent. Or le projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants n'est pour l'instant passé qu'une fois par cet hémicycle, et doit encore être examiné par le Sénat ; la loi n'a donc pas encore été adoptée. Comment peut-on demander aux universités de mettre en application une loi qui n'existe pas ? Pourquoi propager une *fake news* ? (Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – Protestations sur les bancs du groupe REM.) Pour notre groupe, ce mépris – car c'en est un ! – de la démocratie parlementaire est scandaleux.

Mais il y a pire : en imposant des délais aussi contraints aux universités, vous les obligez *de facto* à ne pas élaborer par elles-mêmes les attendus pédagogiques pour leurs formations ; en réalité, c'est l'idée même d'orientation que vous bafouez. Au fond, quelle est la philosophie de votre projet ? C'est l'instauration d'une sélection à l'université qui ne dit pas son nom (Applaudissements sur les bancs du groupe FI) puisque les bons dossiers, au regard de critères généraux, seront gardés quand les dossiers en apparence moins bons seront écartés. Alors que l'idée de cette réforme, telle que vous la présentiez, était de valoriser les spécificités du parcours de chaque lycéen, l'uniformité des critères qui seront retenus enterre concrètement cette ambition. C'est une boîte de Pandore que vous avez ouverte : en témoigne la mobilisation qui a été nécessaire à l'université Clermont Auvergne afin de faire retirer des critères discriminants socialement : avoir effectué un séjour linguistique, ce qui n'est pas à la portée financière de toutes les familles, ou encore avoir eu une activité salariée pendant la scolarité – autant dire être issu d'une famille économiquement aisée. (Protestations sur de nombreux bancs.)

M. Bruno Millienne. C'est l'inverse !

M. Alexis Corbière. De même, dans un département de l'université Paris-XIII, proposition a été faite de trier les élèves selon leur bac d'origine ; permettez à l'enseignant de lycée professionnel que je suis de m'en indigner ! Madame la ministre, qu'est-ce qui justifie votre précipitation ? Je vous salue et vous souhaite bonne année. (Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale.* Monsieur le député, pour bien répondre à votre

question, il faut voir d'où nous venons et où nous allons. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.*) Nous venons d'un système le plus injuste qui soit : celui du tirage au sort, donc du hasard qui s'est traduit par de l'injustice, conduisant des étudiants à quitter la France parce qu'ils n'avaient pas obtenu de place à l'université. Ce système a scandalisé la France entière ; en demandant d'aller plus lentement, vous demandez en fait de pérenniser la plus grande des injustices. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Nous avons mis en place un système plus rationnel et surtout plus humain. C'est déjà une réalité aujourd'hui avec deux professeurs principaux dans chaque classe de terminale de France, pour conseiller chaque élève sur sa future orientation. Notre objectif est simple : en finir avec les 60 % d'échec en premier cycle à l'université. Si nous poursuivions aveuglément les faux critères d'égalité que vous prônez, c'est plus d'inégalités que nous aurions demain. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*) Notre volonté d'agir se traduit aujourd'hui par une politique d'accompagnement des élèves. La plateforme Parcoursup, en service depuis hier, est un premier succès : l'application fonctionne bien et dès la semaine prochaine, les étudiants pourront formuler leurs vœux. Les attendus attachés à chaque formation permettront d'éclairer le chemin et de rationaliser la décision. L'enseignement supérieur bénéficie également de moyens nouveaux : plus de 20 000 places sont créées dans les universités et milliard d'euros ont été dégagés sur cinq ans. Depuis l'année dernière, les choses se sont ainsi améliorées tant du point de vue quantitatif que qualitatif : nos étudiants réussiront mieux demain car ils auront été mieux orientés. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Bruno Millienne. Bravo !

Données clés

Auteur : [M. Alexis Corbière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 465

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 janvier 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 janvier 2018](#)